

Responsable de mention et des parcours de M2 ÉcoGeD et ÉcoBâti
Béatrice Ledésert - beatrice.ledesert@cyu.fr

Responsable de formation M1 Env
Christian David - christian.david@cyu.fr

Responsable de formation M2 Env ÉcoGeD
Ronan Hébert - ronan.hebert@cyu.fr

Responsable de formation M2 Env ÉcoBâti
Jean-Pierre Pissarra - jean-pierre.pissarra@cyu.fr

Responsable de formation M2 Env RSE-Com
Alexandre Pasche - alexandre.pasche@cyu.fr

Responsable de formation M1 et M2 GéosEn
Christophe Barnes - christophe.barnes@cyu.fr
Bertrand Maillot - bertrand.maillot@cyu.fr

Secrétariat pédagogique de la mention
Audrey Leblanc - audrey.leblanc@cyu.fr

CY Cergy Paris Université
CY Tech sciences et techniques
5 mail Gay Lussac - Neuville-sur-Oise
95031 Cergy-Pontoise cedex

www.cyu.fr

master

Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Éco-construction - ÉcoBâti

Formation continue / en alternance



#2798

Présentation

La mention de master Sciences de la Terre et des planètes, environnement offre quatre spécialités en M, trois en environnement et une en ressources et énergie :

- environnement, trois formations professionnalisantes
 - parcours Éco-construction (ÉcoBâti),
 - parcours Éco-conception et gestion des déchets (ÉcoGeD),
 - parcours RSE, communication et environnement (RSE-Com),
- ressources et énergie, un parcours en formation initiale
 - géosciences pour l'énergie (GéosEn).

Objectif

La formation est destinée à former des spécialistes de l'éco-construction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'éco-quartier (zones résidentielles, zones d'activités). La construction sera considérée comme un élément de l'environnement dans lequel elle doit s'intégrer afin de lui nuire le moins possible et de participer à son fonctionnement harmonieux, se rapprochant le plus possible de celui d'un écosystème.

Savoirs faire et compétences visées

- Assimiler et mettre en pratique des connaissances scientifiques approfondies dans tous les domaines des sciences de l'environnement (chimie, physique, sciences de la vie et de la Terre).
- Acquérir des connaissances de base en économie et droit de l'environnement.
- Connaître les enjeux du développement durable dans les entreprises, les organismes et les milieux urbains et industriels.
- Maîtriser les outils de conception en éco-construction, de l'échelle de la construction individuelle (à usage d'habitation, industrielle ou tertiaire), à celle de l'éco-quartier (zones résidentielles, zones d'activités).
- Acquérir des connaissances solides en thermique du bâtiment et en éco-matériaux pour la construction et être capable de réaliser des bilans pour caractériser l'impact environnemental des constructions.

Admission

- La formation est inscrite sur le site "trouvermonmaster".
- Candidature sur le site du CFA AFI 24 pour les 3 parcours de M2 Environnement.
 - Études en France pour les candidats en M1.

Les prérequis sont décrits sur les applications dédiées au recrutement.

Entrer en M1

- Titulaires d'une licence scientifique à dominante sciences de la vie, sciences de la Terre, physique, chimie.
- Titulaires d'une licence pro à dominante sciences de l'environnement.
- Les candidatures étrangères se font via la procédure "Études en France" (ou Campus France) dans les pays où elle est mise en place.

Entrer en M2

- Manifester un intérêt marqué pour l'environnement.
- Avoir un M1 scientifique validé.
- Pour les autres M1 recrutement sur dossier et entretien.

Formation par alternance

Cette formation n'est ouverte qu'en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les candidats recherchent une entreprise d'accueil avec le soutien de la formation (liste d'offres d'apprentissage, annuaire d'entreprises, conseil et suivi personnalisé) s'ils ne l'ont pas encore trouvée. Il est indispensable d'avoir déjà des contacts en entreprise au moment de l'entretien d'admission. Le contrat doit être signé avant fin novembre. février 2021 (mesure exceptionnelle COVID).

Programme

450 h d'enseignements académiques (dont travaux dirigés et projets tuteurés) complétés par des séminaires, des visites de sites (en construction ou en fonction), participation à des salons. Plus de deux tiers de ces enseignements sont assurés par des professionnels.

Tronc commun

Économie circulaire et positive, ACV	30 h
Projet RSE commun aux 3 parcours	50 h
Droit de l'environnement	20 h
CAO/DAO/BIM ou normes environnementales	25 h
Anglais	20 h

Partie spécifique Éco-construction

Projet professionnel tuteuré	20 h
Éco-construction au travers d'un projet et de ses phases	25 h
Energies, thermique du bâtiment, CVC	61 h
Acoustique et éco-matériaux	51 h
Droit de l'urbanisme et économie de la construction	42 h
Gestion de la construction	58 h
Écologie et aménagement	18 h
De l'éco-construction à l'éco-quartier	30 h
TOTAL	450 h

Projet professionnel tuteuré (20 h + travail personnel)

Le projet professionnel tuteuré est l'occasion pour les étudiants de travailler en groupe, en contact direct avec des professionnels et de se voir confier une mission concrète, avec des objectifs à atteindre, un cahier des charges et un délai à respecter. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale devant un jury constitué de professionnels et d'universitaires.

L'alternance se fait sur un rythme de 2 semaines en entreprise / 2 semaines en formation sur la période de septembre à avril et s'achève par au moins 5 mois en entreprise.

ET APRÈS

Poursuite d'études

Après la formation de master il est possible de poursuivre en doctorat ou de s'orienter vers un master spécialisé.

DÉBOUCHÉS

- Assistant à maîtrise d'ouvrage environnementale.
- Chargé de projet en éco-construction.
- Chargé d'étude en environnement, d'études thermiques et CVC, conseiller en environnement.

